

22 avril 2017

Chers membres affiliés de la FUACE,

Cordiales salutations du Comité Constitutionnel de la FUACE !

Nous sommes heureux de vous informer que l'Assemblée Générale en ligne de la FUACE aura lieu du **22 au 28 mai 2017**. Après presque une année de préparation nous sommes maintenant prêt pour aborder la dernière phase, à savoir le vote en ligne des modifications de la Constitution de la FUACE.

Veillez noter que l'AG en ligne n'est pas une conférence en temps réel ; ce sera un accès durant une semaine à une plateforme en ligne où les délégués complèteront un formulaire en ligne au moment le plus pratique pour eux, pourvu que cela ait lieu durant la période comprise entre le 22 et le 28 mai 2017. Vous trouverez la façon de procéder pour participer à cette AG en ligne dans document ci-joint.

Important : Les Mouvements et les délégués qui pour quelques raisons qui soient ne peuvent accéder ou participer via la Plateforme en ligne, peuvent, sans aucun problème, envoyer leur vote soit avec une lettre signée ou utilisant le formulaire de vote disponible en ligne, avec votre signature et la date et l'envoyer en tant que document numérisé (PDF) à la Présidente du Comité Constitutionnel, Georgine Kengne Djeutane : djeutane@yahoo.fr

RECAPITULATIF DE LA PROCEDURE ET DE L'AGENDA de l'AG EN LIGNE :

14-17 décembre 2015 : Le comité exécutif de la FUACE a approuvé les modifications de la Constitution de la FUACE proposées par l'Equipe de Transition et la proposition de modifier la Constitution de la FUACE lors d'une AG Extraordinaire en ligne.

13 avril 2016 : Le Comité Exécutif de la FUACE a envoyé un courrier à tous les mouvements annonçant la proposition de tenir une AG Extraordinaire en ligne, fournissant les renseignements de base concernant cette proposition de modification de la Constitution de la FUACE résultant du Comité Exécutif qui s'est tenu à Palerme en décembre 2015, expliquant la procédure qui sera suivie, demandant les noms des délégués et des mouvements devant envoyer leur vote pour approuver la proposition d'une AG en ligne avec comme date limite le 20 avril 2016.

20 avril 2016 : Le Comité Exécutif de la FUACE a reçu des commentaires et une proposition du Mouvement d'Etudiant Chrétien de la Norvège.

31 mai 2016 : Un courrier du Comité Exécutif de la FUACE annonce que 2/3 des votes (53 votes) ont approuvé la tenue d'une AG en ligne, communique les noms des membres du Comité Constitutionnel (Com Con) et a envoyé une liste préliminaire des Mouvements et Délégués aux mouvements membres pour leur révision.

3 juin 2016 : Courrier du Com Con indiquant les noms des membres de ce comité, avec une invitation à tous les mouvements d'envoyer leurs propositions de modification de la Constitution de la FUACE avant le 20 juin 2016.

10 juin 2016 : Le Com Con a reçu des propositions de modification de la Constitution du Mouvement d'Etudiant Chrétien de Hong Kong.

11 Octobre 2016 : Courrier du Com Con aux mouvements membres expliquant l'origine et le détail des modifications de la Constitution de la FUACE, communiquant les modifications aux Mouvements Nationaux avec les propositions de modification du MCE Hong Kong, demandant l'étude et la discussion de ces documents dans les 6 prochains mois et de recevoir la liste des noms des délégués et leur adresse électronique avant le 30 novembre 2016.

Avril-Mai 2017 : Organisation de l'AG en ligne. Achèvement du processus et information sur le résultat du vote en ligne.

INSTRUCTIONS FINALES SUR COMMENT PARTICIPER A L'AG EN LIGNE

1- Veuillez revoir la liste, ci-jointe, des Mouvements avec le nom des délégués pour l'AG en ligne. Merci de confirmer le nom et l'adresse électronique du délégué devant représenter votre mouvement lors de cette AG en ligne. Si le nom figurant sur cette liste n'est pas celui de votre délégué officiel, merci de bien vouloir nous envoyer le nom final de ce délégué et son adresse électronique avant le **15 mai 2017**. En cas d'absence de confirmation de votre part, le nom et l'adresse électronique figurant sur cette liste recevra une invitation à participer à cette AG en ligne.

2- Veuillez préparer une lettre d'approbation pour votre délégué, signée par le Président de votre mouvement ou tout autre personne autorisée si votre délégué est le Président de votre mouvement. Cette lettre doit être numérisée, au format PDF.

3- Veuillez lire et discuter avec les responsables de votre mouvement la Constitution de la FUACE, l'Introduction et les Modifications à la Constitution de la FUACE. Vous pouvez télécharger ces documents en français, anglais et espagnol sous le lien :

<http://www.wscf.ch/wscf-in-action/governance/36th-ga-2017-online>

Nous vous encourageons à contacter le membre du Comité Exécutif de votre région pour toute clarification nécessaire sur les Propositions de Modification ainsi que les membres du Comité Constitutionnel pour toutes question sur la procédure.

4- Veuillez trouver, ci-joint, 2 documents : 1) Ordre du jour de l'AG en ligne avec les explications sur la façon de voter ; 2) Ce qu'est l'AG en ligne et comment y participer.

Cordialement,

Georgine Kengne Djeutane (Présidente)

Maître Mandy Tibbey

Marco Fornerone